

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de Juin 2015 – Canton de THUEYTS

«Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 1^{er} juin 2015 :

Au titre du Fonds commun des services d'hébergement, une subvention de 568,93 € sera affectée au collègue Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon.

Au titre du dispositif d'intervention en faveur des structures culturelles, une subvention globale de 7 700 € sera répartie en faveur de l'association société géologique de Jaujac, de l'association de sauvegarde du Château de Meyras et de l'association Colette Bonzo de Fabras.

Au titre du programme de restauration des monuments historiques, une subvention globale de 50 350 € sera versée au profit de la Communauté de communes Sources de la Loire pour la restauration de l'aile des convers à Mazan l'Abbaye et de l'association LIGER de Sainte-Eulalie pour la restauration de la ferme de Clastre à Sainte-Eulalie.

Au titre du programme d'aide aux fouilles archéologiques, une subvention de 1 100 € sera versée à un étudiant pour des études sur les tourbières du haut plateau de Sainte-Eulalie.

Au titre de la répartition des aides en faveur des équipes sportives de haut niveau amateur, une subvention de 1 983 € sera versée à l'Union sportive Lalevade Prades football. »

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche

